

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 01394

Numéro SIREN : 491 095 386

Nom ou dénomination : HELENIS

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2020 sous le numéro de dépôt 9624

**HELENIS**

Société par actions simplifiée

au capital de 4 000 000 euros

Siège social : 1366, avenue des Platanes, 34970 LATTES

491 095 386 RCS MONTPELLIER

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2020**

---

L'an deux mille vingt,

Le 1<sup>er</sup> février,

A 14 heures,

Les associés de la société HELENIS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 1366, avenue des Platanes 34970 LATTES, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par M. AZNAR Thierry, Président de la Société.

La société ACTEA et la société GGL GROUPE, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

La société FB AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 3 700 actions sur les 3 700 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,



- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- *Lecture du rapport du Président,*
- *Nomination d'un nouveau Directeur Général,*
- *Rémunération du Directeur Général,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

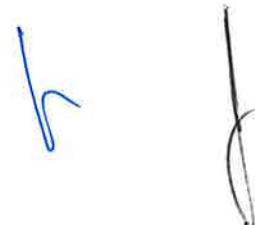
#### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, pour une durée de deux ans qui expirera au 31 mars 2022 :

- **La société ACTEA**, Société par actions simplifiée au capital de 920 000 euros ayant son siège social fixé au 1681, rue de l'Aiguelongue, 34090 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 490 497 757 RCS MONTPELLIER, représentée aux présentes par M. Thierry AZNAR.

Conformément aux dispositions des statuts, la société ACTEA disposera des mêmes pouvoirs de direction et sera assujettie aux mêmes limitations que le Président. Elle représentera la Société à l'égard des tiers.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**



## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide qu'indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, la société ACTEA percevra à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, une rémunération fixe mensuelle de 27 667 € HT soit un montant annuel de 332 000 € HT.

Le mandat du Président cesse d'être rémunéré, à compter du 1<sup>er</sup> février 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et à **PLMC AVOCATS, 255, rue de l'Acropole, 34000 MONTPELLIER** pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

**M. Thierry AZNAR**

Les scrutateurs

**La société ACTEA**  
**M. Thierry AZNAR**

**La société GGL GROUPE**  
**M. Jean-Marc LEYGUE**

The block contains three handwritten signatures. The first signature, on the left, is in black ink and corresponds to M. Thierry AZNAR, the President. The second signature, in the middle, is also in black ink and corresponds to M. Thierry AZNAR, representing the company ACTEA. The third signature, on the right, is in blue ink and corresponds to M. Jean-Marc LEYGUE, representing the company GGL GROUPE.



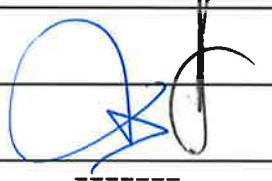
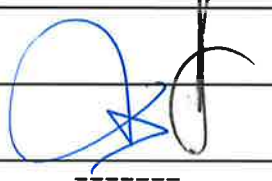
## HELENIS

Société par actions simplifiée  
au capital de 4 000 000 euros

Siège social : 1366, avenue des Platanes, 34970 LATTES  
491 095 386 RCS MONTPELLIER

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2020

#### FEUILLE DE PRESENCE

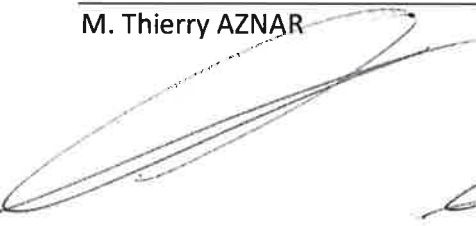
| N° | ASSOCIES              | PLEINE<br>PROPRIETE | USUFRUIT | VOIX | NOM DU MANDATAIRE<br>EVENTUEL - SIGNATURE                                            |
|----|-----------------------|---------------------|----------|------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | La société ACTEA      | 925                 |          | 925  |  |
| 2  | La société GGL GROUPE | 2775                |          | 2775 |  |
|    | Totaux =====          | 3700                |          | 3700 | =====                                                                                |

Nombre d'associé(s) : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés ..... pouvoirs, arrêtée à.....  
associés présents ou représentés possédant ensemble 3700 droits sociaux

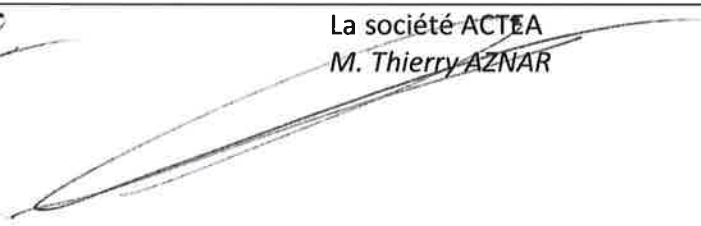
Le Président

M. Thierry AZNAR



Les scrutateurs

La société ACTEA  
M. Thierry AZNAR



La société GGL GROUPE  
M. Jean-Marc LEYGUE



